



Nicollin SAS

3502 LENS DI

31/01/2026

Tél. : 03 72 38 00 80

Fax : 03 21 13 02 55

Facture N° : 263500258

Code client : C0029992

Siège social et administratif

Green Campus Park - Bâtiment 37

33 Avenue du Dr Georges Levy

69200 VENISSIEUX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00764 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

HOTEL PREMIERE CLASSE

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA :

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Période de Facturation du 01/01/2026 au 31/01/2026 Chantier : PREMIERE CLASSE Rue de Beaumont HENIN BEAUMONT FORFAIT MENSUEL POUR LA COLCTE DE 2 CONTENEURS 770L ET COLLECTE 3 FOIS PAR SEMAINE DE VOS DIB	1,000	644,94	20,00	644,94	644,94	644,94	0,0000
Règlement par Virement au 28/02/2026							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	644,94 €
TVA 20,00	128,99 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	773,93 €

TVA sur Encaissement

Prestations de service

Date	31/01/2026
Centre	3502
Facture N°	263500258
Client N°	C0029992

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD

SOCIETE GENERALE :

FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

Adresse Client :

NICOLLIN SAS

HOTEL PREMIERE CLASSE

3502 LENS DI

18 RUE DE BEAUMONT

ZA DU CARREAU DE LA FOSSE 7 69

62210 AVION

62950 NOYELLES GODAULT

SIRET: 77564414900251

Tél. : 03 72 38 00 80

Veuillez adresser votre règlement au
Green Campus Park - Bâtiment 37
33 Avenue du Dr Georges Levy
69200 VENISSIEUX
accompagné de ce papillon